

UNE BRETAGNE SOLIDAIRE

L'ampleur de la précarité et des inégalités sociales dans notre pays a été mise en évidence par la crise sanitaire que nous traversons. Celle-ci accélère en outre un processus de désintégration dont les conséquences sont catastrophiques. Les plus fragiles n'y croient plus, sont contraints de baisser les bras, se réfugient dans une forme d'autocensure. Voici le défi qu'il nous incombe de relever – redonner confiance à toutes celles et ceux qui ont cessé de se battre, en construisant une société plus inclusive, dont la solidarité doit être la valeur cardinale.



Solidarité pour tou·te·s par la santé

En raison de la pandémie, la santé publique est devenue une préoccupation quotidienne pour les citoyen·ne·s. Bien qu'elle ne soit pas une compétence obligatoire de la Région, les conséquences de la crise sanitaire imposent des choix politiques au niveau local. Avec une espérance de vie plus faible que la moyenne française, la Bretagne a des progrès à accomplir. Les enjeux relatifs à l'inégal accès à l'offre de soin ou à l'insuffisance des outils de prévention relevant de la compétence de l'Etat se posent à une échelle régionale.

Les socialistes bretons estiment indispensable que la définition des priorités en santé publique soit élaborée à l'échelon national. Toutefois le Conseil régional, en lien avec les autres collectivités, peut contribuer à réduire les cloisonnements entre le sanitaire et le social, entre médecine de ville et médecine hospitalière en contribuant à mettre en synergie les différentes actions pour améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire et sociale de la population.

Depuis le début de la crise de la COVID 19 voici un an, les ratés se succèdent : manque de lits de réanimation, manque de masques, manque de tests, manque de vaccins. Ces carences signent les limites de l'organisation déconcentrée, associant peu les collectivités territoriales alors que celles-ci, véritables relais auprès de la population, avaient la capacité à agir (gestion des masques , organisation logistique des tests, diffusion des gestes barrières, participation à la campagne de vaccination).

> Associer les collectivités à la mise en œuvre de la politique de santé dans les territoires

- 1 Nous demanderons que la Région devienne le chef de file des politiques de prévention et de l'aménagement sanitaire des territoires.

> Déployer une gouvernance sanitaire dans les territoires

- 2 Nous organiserons des « Assises de la santé » pour tirer les enseignements de la crise sanitaire et dresser les conditions d'un partenariat entre les collectivités et l'État (politique d'investissement, démographie médicale, organisation hospitalière dans les territoires). Nous demanderons une concertation approfondie quant à l'utilisation des crédits d'État régionalisés en matière de santé.

> Impliquer la Région dans le fonctionnement de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

- 3 Nous demanderons à l'État d'expérimenter en Bretagne une coprésidence du conseil de surveillance de l'ARS par le président du Conseil régional et le préfet de région.

> Intensifier nos efforts en faveur de la santé des jeunes

- 4 Nous renforcerons les actions des équipes éducatives autour de « journées santé », dédiées à des ateliers pratiques portant sur le bien-être physique, mental ainsi que sur la vie affective et sexuelle et la prévention des addictions des lycéens et des étudiants.
- 5 Nous accompagnerons chaque intercommunalité bretonne dans la création sur son territoire d'un Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) d'ici la fin du mandat.
- 6 Nous équiperons l'ensemble des lycées de distributeurs de protections hygiéniques écologiques en libre accès.

> Renforcer l'attractivité des métiers de la santé

- 7 Nous bâtirons une politique d'attractivité des métiers de la santé en Bretagne avec un guichet unique de promotion de la région, d'accueil et d'assistance dans la démarche, au bénéfice des professionnels de santé et de leur famille (aide à l'intégration du conjoint, à la scolarisation des enfants, etc.).

> Stimuler la démographie médicale

- 8 Nous proposerons à des étudiants en médecine un contrat prenant la forme d'une allocation mensuelle finançant leurs études. En échange, les bénéficiaires, une fois diplômés, s'engageront – pendant un nombre d'année égal à celui durant lequel l'aide leur aura été versée – à exercer dans les secteurs et territoires déficitaires en professionnels de santé.

> Prévenir la perte d'autonomie

- 9 Nous accompagnerons les Conseils départementaux dans un programme « Bien vieillir en préservant son autonomie » dédié au développement d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Solidarité avec la jeunesse

La Bretagne doit être porteuse d'espoir pour sa jeunesse et lui donner les moyens de mener à bien ses projets de formation, de recherche d'emploi, de création d'activité... Pour ce faire, les jeunes bretons ne doivent pas être entravés par des difficultés économiques ou sociales qui viendraient perturber leur quotidien ou brider leurs envies et projets.

> Instituer un revenu d'autonomie pour les jeunes bretons de 18-24 ans

- 10 Nous convoquerons, avec les collectivités et l'Etat, des "Assises de l'autonomie sociale et économique des jeunes", dont l'un des objectifs sera de faire de la Bretagne un territoire d'expérimentation nationale pour un revenu d'autonomie au bénéfice des jeunes de 18 à 24 ans en formation ou en recherche d'emploi.

> Favoriser l'accès des jeunes à la formation, aux stages et à l'emploi

- 11 Nous soutiendrons - via une aide au démarrage - les intercommunalités qui souhaiteront développer le réseau d'information jeunesse sur leur territoire (création de BIJ ou PIJ). Ce sera pour nous un moyen de remédier aux inégalités sociales.
- 12 Nous augmenterons le nombre de places dans notre offre d'insertion et de formations qualifiantes. Afin de remédier au problème posé par les places de formation restant vacantes faute d'accompagnement suffisant des jeunes, nous renforcerons notre soutien financier aux Missions Locales qui ont un ratio de conseiller-e/jeunes accompagné-e-s inférieur au ratio moyen en Bretagne.
- 13 Nous renforcerons le recrutement de jeunes (apprentissage et premier emploi) dans les services du Conseil régional et nous accompagnerons les collectivités territoriales dans cette démarche.
- 14 Nous créerons une plateforme régionale où les employeurs bretons déposeront leurs offres d'emploi accessibles sans expérience professionnelle. La plateforme servira également de « bourse aux stages » en garantissant à chaque jeune inscrit un stage, et ce quelle que soit la durée nécessaire.
- 15 Nous soutiendrons les jeunes de moins de 30 ans créateurs d'entreprise en nous portant garant d'un prêt à hauteur maximale de 10.000 euros après validation du projet par une structure d'accompagnement.

> Favoriser la mobilité des jeunes

- 16 Nous permettrons à l'ensemble des lycéen-ne-s breton-ne-s de pouvoir passer le code au lycée. Nous proposerons donc à l'Etat de cofinancer avec la Région les séances de formation au code de la route pendant le temps périscolaire au lycée. En cas de refus de l'Etat, nous proposerons aux départements et EPCI de se mobiliser à nos côtés.
- 17 Nous concevrons un dispositif unique de bourse qui conjuguera les efforts de la Région, des EPCI et des Conseils départementaux pour permettre aux jeunes bretons de partir étudier ou se former à l'étranger. Cette expérience à l'étranger sera valorisée via la délivrance d'un « passeport compétences ».

> Impulser un budget participatif pour les lycées

- 18 Nous doterons l'ensemble des lycées du territoire d'un budget participatif durant la prochaine mandature. Les projets porteront soit sur des aménagements permettant d'améliorer les conditions d'accueil, de développement de la vie scolaire et de travail dans l'établissement, soit sur l'équipement des lieux de vie qui soutiennent les activités lycéennes hors temps scolaire.

> Agir pour les droits culturels des jeunes

- 19 Nous inventerons un PASS Culture régional à l'attention de tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Il comprendra plusieurs chèques permettant d'obtenir une réduction sur le prix des livres, des places de cinéma, des places de concert et de spectacle et d'accès aux musées.
- 20 Nous lancerons un forum des politiques culturelles en Bretagne associant l'ensemble des pouvoirs publics, de l'Etat aux EPCI, et les principaux représentants du secteur culturel, abordant la question des droits culturels des jeunes.
- 21 Nous financerons, pour l'été 2021, des billets attribués aux jeunes de 18 à 25 ans en partenariat avec les festivals bretons.

> Structurer une mission jeunesse régionale territorialisée

- 22 Nous créerons des postes d'agents régionaux référents jeunesse dans les territoires.

Solidarité avec les demandeur-se-s d'emploi

L'enjeu de la formation professionnelle continue est un défi stratégique, notamment dans la période actuelle, afin de permettre à chacun et chacune de suivre une voie conforme à ses aspirations et de trouver un emploi.

> Stimuler l'offre de formation

- 23 Nous encouragerons la diversité d'offres de formation en lien avec les partenaires sociaux et notamment au regard des besoins de recrutement dans les métiers liés aux défis de la transition écologique et numérique.
- 24 Nous consoliderons l'accompagnement des demandeurs d'emploi par un développement de la communication sur le portail Idéo, rassemblant en un seul endroit l'ensemble des dispositifs et contacts (formations, aides à la mobilité, aides familiales pour personnes à charge...).

> Territorialiser l'offre de formation

- 25 Nous réduirons les inégalités d'accès à la formation en favorisant les coopérations entre collectivités et organismes de formation afin de rendre l'offre plus accessible (déplacements, problématiques familiales liées au temps supplémentaire induit par la formation...).

> Promouvoir la formation au tutorat en entreprise

- 26 Nous instaurerons un dispositif régional de formation des tuteurs en entreprise afin que ceux-ci soient en mesure d'accompagner les nouveaux salariés de la meilleure façon possible.

> Renforcer le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)

- 27 Nous renforcerons le soutien de la Région aux structures de l'ESS qui contribuent à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, à leur formation et à leur professionnalisation.

Solidarité avec les territoires

La Bretagne est un territoire singulier en France : une situation péninsulaire, un habitat dispersé, un dense réseau de villes moyennes et une imbrication d'espaces urbains et ruraux. Aucun territoire ne doit s'y sentir oublié ou méprisé. L'équilibre territorial, les enjeux du foncier, l'urgence climatique et écologique, la cohésion sociale et le maillage des services à la population sont les grands défis des prochaines années.

> Renforcer l'accessibilité des territoires

- 28 Nous favoriserons les conditions d'émergence de lignes directes de transport en commun permettant de relier en train ou en autocar les villes de la Bretagne nord et de la Bretagne sud desservant de fait les communes du centre Bretagne et facilitant l'intermodalité.

29

Nous étudierons, en concertation avec toutes les collectivités bretonnes, la mise en œuvre d'un plan de relance du fret ferroviaire, se traduisant par un soutien à un projet de liaison Rennes-Lyon, qui intégrerait les plateformes portuaires bretonnes.

30

Nous demanderons l'inscription du port de Brest, qui constitue aujourd'hui le principal outil d'interconnexion de la pointe bretonne avec le reste du monde, dans le réseau central RTE-T européen (Réseau Transeuropéen de Transport).

31

Nous travaillerons – en partenariat avec les EPCI – à un développement des lignes d'autocars affectés à la desserte des gares et haltes ferroviaires, en créant des arrêts dans des communes qui n'en disposent pas aujourd'hui.

32

Nous demanderons le développement de réseaux Wifi publics gratuits à bord de tous les trains circulant en Bretagne.

> Conforter notre cohésion territoriale

33

Nous renforcerons les péréquations financières en tenant compte des caractéristiques socio-économiques, de développement humain, de bien-être mais aussi de contributions environnementales à l'ensemble de la Bretagne, sans oublier les îles et les quartiers prioritaires qui doivent se sentir pleinement impliqués dans l'ensemble régional.

34

Nous soutiendrons la requalification des centres-villes et des centres-bourgs pour en faire des espaces publics et sociaux où les habitants ont accès à l'emploi, aux services publics, à la culture, au sport, mais surtout où ils se rencontrent. Un effort financier particulier sera consenti en faveur des territoires les plus démunis.

35

Nous accompagnerons la structuration des tiers-lieux dans les territoires, afin de promouvoir l'éducation populaire et les lieux d'apprentissage citoyen, en lien avec les réseaux de l'économie sociale et solidaire.

36

Nous créerons les conditions d'un développement de formations supérieures au plus près des territoires de vie et d'une délocalisation des premiers cycles dans les lycées et les petites villes. Nous y susciterons des travaux de recherche par l'accueil de thésards.

37

Nous bâtirons un Office Foncier Solidaire régional en lien avec les collectivités dépourvues de cet outil, pour permettre aux ménages aux revenus modestes d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses dans les zones soumises à une forte pression foncière, singulièrement dans les zones littorales.

Solidarité avec les exilé·e·s

Les Bretonnes et les Bretons sont présents sur les cinq continents et conservent un lien très fort avec leur terre. Par ailleurs, la Bretagne a toujours accueillante et solidaire. Pour les socialistes bretons, cette tradition d'hospitalité mérite d'être entretenue car, fondamentalement, elle exprime ce que nous sommes et notre rapport à l'altérité et aux désordres planétaires.

> Soutenir les communes désireuses de mettre en place des structures d'accueil

38

Nous instituerons un dispositif de soutien financier aux communes ou intercommunalités désireuses de favoriser l'intégration des migrants par la mise à disposition d'installations ou d'équipements dédiés.

> Renforcer l'offre de formation

39

Dans le cadre de notre dispositif de formation « Prépa Clés », nous renforcerons notre offre à destination des personnes, avec ou sans expérience professionnelle, dont le besoin relève spécifiquement de l'apprentissage du français.

40

Nous développerons les partenariats avec les associations qui se consacrent, via les Actions Territoriales Expérimentales, à l'insertion professionnelle des primo-arrivants.

41

Nous proposerons aux primo-arrivants un module d'apprentissage à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes, à l'histoire nationale et régionale.

> Conforter les liens avec les pays du Sud

42

Nous renforcerons nos liens institutionnels avec les pays du Sud, en passant d'une logique de solidarité à une logique de coopération. Une part du budget régional devra être sanctuarisée sur ces actions.